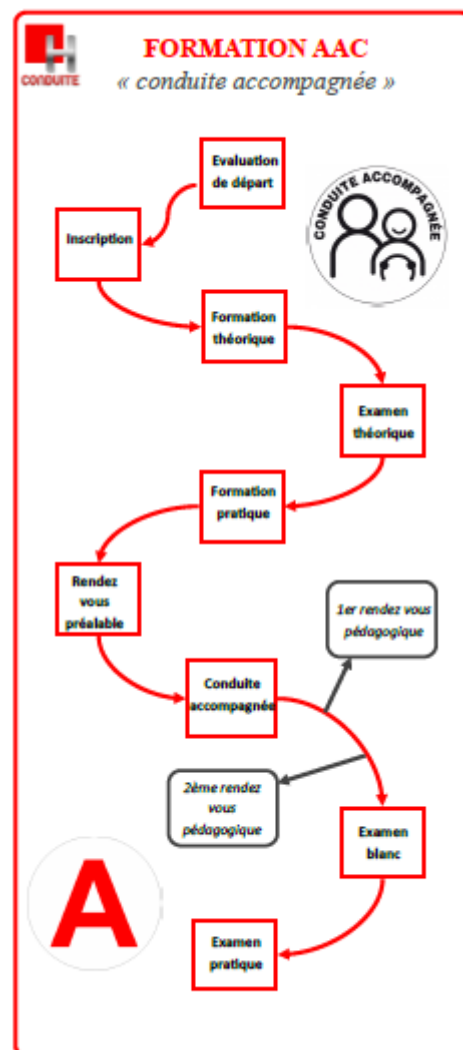
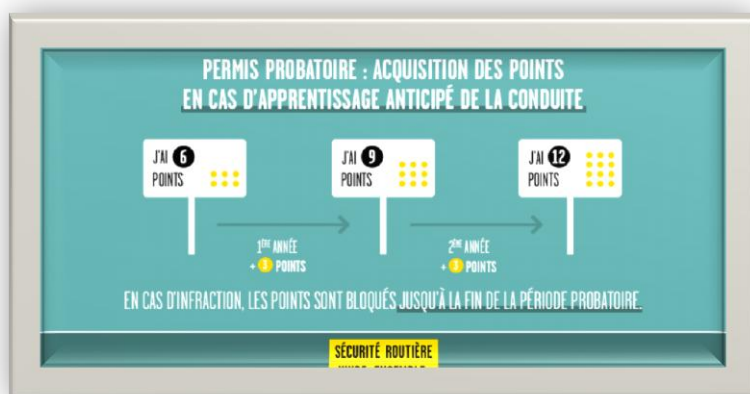


Conduite accompagnée (AAC)

Plusieurs documents sont affichés à l'accueil :





Les **5** grands avantages de la **CONDUITE ACCOMPAGNÉE**

- 1** *La conduite accompagnée* augmente vos chances de **réussite à l'examen**
- 2** *La conduite accompagnée* peut vous permettre de **réduire le cout** de votre formation
- 3** *La conduite accompagnée* **diminue vos risques** d'accident
- 4** *La conduite accompagnée* peut **réduire le prix** de votre assurance automobile
- 5** *La conduite accompagnée* peut vous permettre de **réduire la période probatoire** du permis



AVEC LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE

MON PERMIS DÉMARRE BIEN

Choisir l'une des 3 formules de conduite accompagnée qui vous convient et mettre toutes les chances de votre côté pour décrocher le permis.

LES ACCOMPAGNATEURS
Vous pouvez choisir d'en avoir plusieurs :

- Ils doivent être titulaires du permis B depuis au moins 5 ans consécutifs.
- Ils doivent avoir l'accord de leur assureur.
- Ils doivent être mentionnés dans le contrat signé avec l'école de conduite.

VOUS AVEZ 15 ANS ET PLUS*

VOUS AVEZ L'AUTORISATION DE L'ASSUREUR DU VÉHICULE

VOUS VOUS INSCRIVEZ EN ÉCOLE DE CONDUITE

VOUS DEVEZ :

- AVOIR RÉUSSI LE CODE DE LA ROUTE
- SUIVRE 2001 KM DE PRACTIQUE A LA CONDUITE

VOUS AVEZ 18 ANS ET PLUS

VOUS AVEZ L'AUTORISATION DE L'ASSUREUR DU VÉHICULE

VOUS VOULEZ ACQUÉRIR UNE EXPÉRIENCE DE CONDUITE

VOUS DEVEZ :

- AVOIR RÉUSSI LE CODE DE LA ROUTE
- SUIVRE 2001 KM DE PRACTIQUE A LA CONDUITE

VOUS AVEZ 16 ANS ET PLUS ET VOUS PRÉPAREZ UN DIPLÔME PROFESSIONNEL, ATERNAUT AUV MÉTIERS DE LA ROUTE *

VOUS AVEZ 18 ANS ET PLUS

VOUS VOULEZ ACQUÉRIR UNE EXPÉRIENCE DE CONDUITE

VOUS DEVEZ :

- AVOIR RÉUSSI LE CODE DE LA ROUTE
- SUIVRE 2001 KM DE PRACTIQUE A LA CONDUITE

VOUS AVEZ 16 ANS ET PLUS ET VOUS PRÉPAREZ UN DIPLÔME PROFESSIONNEL, ATERNAUT AUV MÉTIERS DE LA ROUTE *

VOUS VOULEZ ACQUÉRIR UNE EXPÉRIENCE DE CONDUITE

VOUS DEVEZ :

- AVOIR RÉUSSI LE CODE DE LA ROUTE
- SUIVRE 2001 KM DE PRACTIQUE A LA CONDUITE

VOUS AVEZ 16 ANS ET PLUS ET VOUS PRÉPAREZ UN DIPLÔME PROFESSIONNEL, ATERNAUT AUV MÉTIERS DE LA ROUTE *

VOUS VOULEZ ACQUÉRIR UNE EXPÉRIENCE DE CONDUITE

VOUS DEVEZ :

- AVOIR RÉUSSI LE CODE DE LA ROUTE
- SUIVRE 2001 KM DE PRACTIQUE A LA CONDUITE

VOUS AVEZ LE PERMIS !

VOUS AVEZ 16 ANS ET PLUS ET VOUS PRÉPAREZ UN DIPLÔME PROFESSIONNEL, ATERNAUT AUV MÉTIERS DE LA ROUTE *

Vous devez passer le code de la route et l'épreuve pratique du permis B dans le cadre de votre formation professionnelle avec l'assistance de l'entraîneur. Vous pouvez conduire sans se faire accompagner pendant toute la durée de vos études, la course de votre permis, vous devez participer à une séance pédagogique des 10 heures de votre diplôme et sous réserve d'avoir 18 ans, vous devez le passer.

* L'accompagnement est obligatoire au moins jusqu'à 18 ans et jusqu'à 19 ans si vous êtes étudiant.



SECURITE ROUTIERE
LES 3 FORMULES